



AVIS

Date : 16 juin 2020

Objet : Physostigmine injectable 1 mg/mL

En cas de rupture d'inventaire, le Centre antipoison du Québec recommande aux établissements de santé de conserver leur inventaire de physostigmine injectable même si celui-ci est expiré.

La physostigmine est principalement indiquée dans le traitement du délirium anticholinergique. D'autres modalités de traitement, dont l'administration de benzodiazépine, sont à considérer dans la prise en charge de ce type d'intoxication. Il est conseillé de consulter le Centre antipoison du Québec pour la prise en charge de tout patient intoxiqué.

Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à

l'adresse suivante :

antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

En toute collaboration,

L'équipe du Centre antipoison du Québec